



16ème législature

Question N° : 14843	De Mme Pascale Bordes (Rassemblement National - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >drogue	Tête d'analyse >Lutte contre le trafic de stupéfiants dans le Gard	Analyse > Lutte contre le trafic de stupéfiants dans le Gard.
Question publiée au JO le : 06/02/2024 Date de renouvellement : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Pascale Bordes attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la lutte contre les trafics de stupéfiants. Le mercredi 17 janvier 2024, les forces de l'ordres de Bagnols-sur-Cèze (ville du Gard de 18 000 habitants) ont décidé d'investir la plupart des logements vides dans le quartier populaire des Escanaux. Le constat est sans appel : drogue, mais aussi deux armes dont une Kalachikov et de nombreuses munitions. Ces trafics ont pris une ampleur considérable dans le pays et, malgré les nombreux moyens mis en œuvre, la lutte actuellement menée apparaît insuffisante. En conséquence, elle le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures concrètes prévues par le Gouvernement pour lutter contre le trafic de stupéfiants sur le territoire national.